FLASH INFO

maison de la forêt

N° 10

Bordeaux, SEPTEMBRE 2017

1. SOYEZ 1 000 A MORCENX : MOBILISATION DES SYLVICULTEURS

C'est notre force, notre capacité à proposer, à négocier qui est en jeu.
A cette 100ème Assemblée Générale le 22 septembre à Morcenx, vous devez venir « groupés » par familles entières. Il faut montrer que les sylviculteurs **existent**, que vous n'êtes ni endormis, ni résignés, encore moins une « espèce en voie de disparition » ou que certains souhaiteraient voir disparaître.. !

« C'est un appel sous forme d'alerte que je vous adresse. Venez soutenir les positions de votre Syndicat, pour les 10 ou 20 prochaines années. C'est la valorisation de vos forêts qui est en cause, et vos droits de propriété. Je compte sur votre présence.» Bruno Lafon, Président du SYSSO.
D'ores et déjà, le Président de la Région, Alain Rousset, le Préfet de région, Pierre Dartout, la Directrice Générale de la DGPE, Mme Catherine Geslain-Lanéelle (représentant le Ministre de l'Agriculture) ont confirmé leur présence.

2. RENOUVELLEMENT PEFC : NE PAS PAYER

Nous vous demandons de suspendre tout paiement que le PEFC Nouvelle-Aquitaine vous adressera pour le renouvellement de votre certification PEFC, **et ce jusqu'à nouvel ordre**. En effet, le nouveau barème proposé ne fait peser l'augmentation que sur les propriétaires forestiers en oubliant le principe de la parité avec les industriels ! Position contre laquelle votre Syndicat s'est opposé.

3. DEGATS DE CERVIDES

Si vous avez des dégâts de cervidés sur vos parcelles forestières, n'oubliez surtout pas de les déclarer sur l'Observatoire du GIP ATGeRi par l'intermédiaire de votre conseiller forestier, de votre gestionnaire ou de votre entreprise de reboisement.

Surtout faites ces déclarations, systématiquement, nous en avons besoin pour défendre ce dossier.

4. NEMATODE : SUPPRIMEZ LES ARBRES MOURANTS SUR PIED

Le monochamus se reproduit particulièrement dans les arbres dépérissants en train de mourir sur pied. Or, nous savons que le monochamus est le vecteur, le support du nématode. Pour limiter la prolifération du monochamus, il faut donc abattre systématiquement les arbres dépérissants et/ou morts sur pied.

Moins il y aura de monochamus, plus nous limiterons le risque nématode.

maison de la forêt

SYNDICAT DES SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST
6, Parvis des Chartrons - 33075 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 85 40 13 - Fax : 05 56 81 65 95 - **contact@maisondelaforet.fr**
www.maisondelaforet-sudouest.com. - Tram : Ligne B - Arrêt CAPC